

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 21 mai 2025**Convocation du 15 mai 2025****Délibération réf : DCM 2025-28****Présents :**Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,
Tony LABASSE, Quentin MISBERT,
David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD**Absents excusés :** Jessica MASSIOT,**Absents non excusés :****Pouvoirs :**

donne pouvoir à

Secrétaire de séance :

Lucile RICHARD

Président de séance :

Steve GABET

Objet : Réfection d'une couverture sur l'école

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-18 et R.2223-10 à R.2223-23 ;

Considérant que des travaux de toiture de l'ancienne école sont à prévoir, car il apparaît des fuites ;

Le maire expose au conseil municipal que la toiture de l'ancienne école du Bois Hardy Boisse-Marsais doit être refaite et pour cela fait appel à 3 entreprises.

Devis SAS CHATELIER TAUNAY	28 284.81 € HT
Devis LAB-THI-BAT	31 748.00 € HT
Devis SARL NOUREAU GENDRY	25 279.00 € HT

Monsieur le Maire propose de soumettre le projet à subvention, les travaux peuvent être éligible au titre sollicitant une aide de l'état (D.E.T.R) et du conseil départemental (DSIL)

Après en avoir délibéré et à **10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal : **Décide**

- **De solliciter** les subventions auprès du D.E.T.R et DSIL
- **D'accepter** le devis de la société LAB-THI-BAT après obtention des subventions
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier et à prendre toutes les dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la délibération

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,
Lucile RICHARD



Le Maire,
Steve GABET


